

Jeudi 2 novembre 2023, 18h30

Salle du Cart à Matour

# QUELLE PLACE POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE ?

Conférence / débat

Par Jules Nyssen

Président du Syndicat des  
énergies renouvelables

Bois énergie, éolien, géothermie,  
solaire, méthanisation

Entrée libre et gratuite

# L'avenir des énergies renouvelables est entre nos mains !



La Communauté de communes Saint-Cyr-Mère-Boitier organise une soirée-débat animée par Jules Nyssen, Président du Syndicat des Energies Renouvelables sur le thème de la transition énergétique.

Cette soirée-débat est organisée pour favoriser les concertations publiques en période d'accélération du déploiement des énergies renouvelables.

La soirée débat se tiendra le jeudi 2 novembre 2023 à partir de 18h30, à la salle du Cart, Rue de la Clayette, 71520 Matour

Promulguée le 10 mars 2023, la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) confie aux communes la mission de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables. Le développement des EnR est reconnue comme une nécessité pour répondre à la crise énergétique et aux enjeux climatiques.

Cette loi est une chance pour les élus communaux et citoyens, de faire face à la volatilité des prix de l'énergie, de contribuer à la vitalité économique des territoires ruraux, et de mener des projets en coopération avec les acteurs locaux.

Nous vous attendons nombreux/ses afin d'enrichir cet échange avec Jules Nyssen : Quelle place devront tenir les énergies renouvelables dans la transition énergétique électrique face aux enjeux de décarbonations : bois énergie, éolien, géothermie, solaire, méthanisation ? Quelles sont les questions et les malentendus qui se posent encore aujourd'hui ?

Entrée libre et gratuite

Pour plus de renseignements  
Contact : [tepos@scmb71.com](mailto:tepos@scmb71.com)